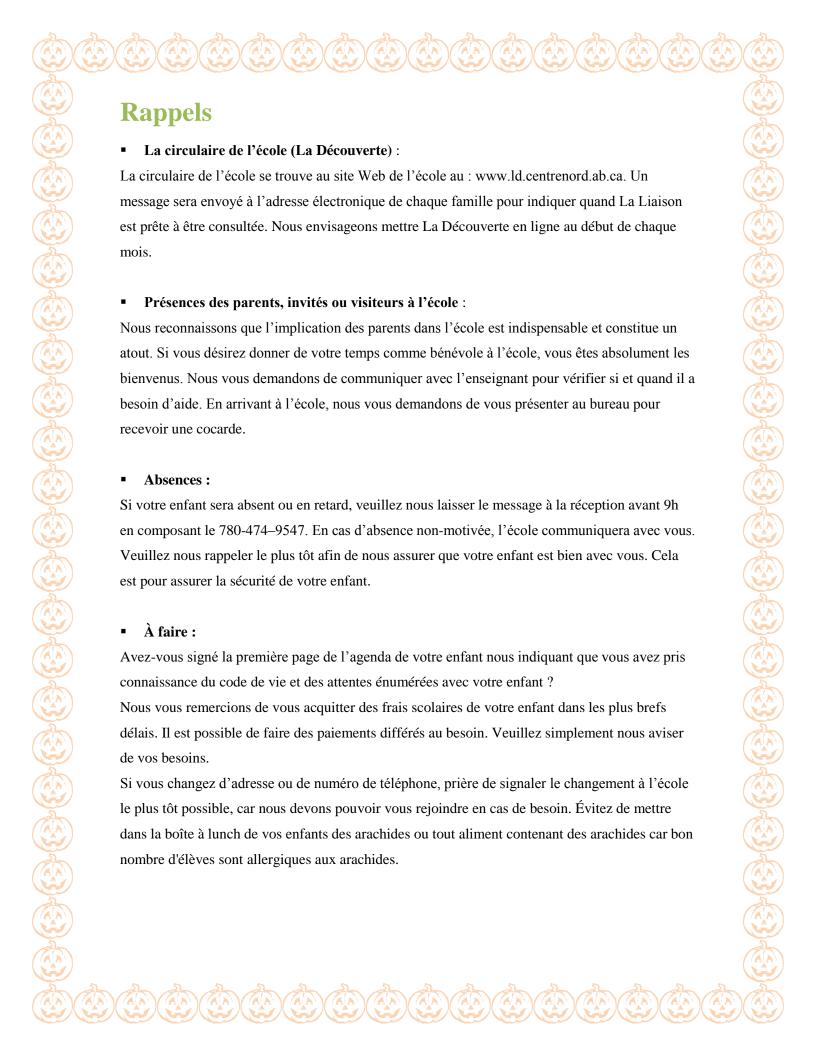
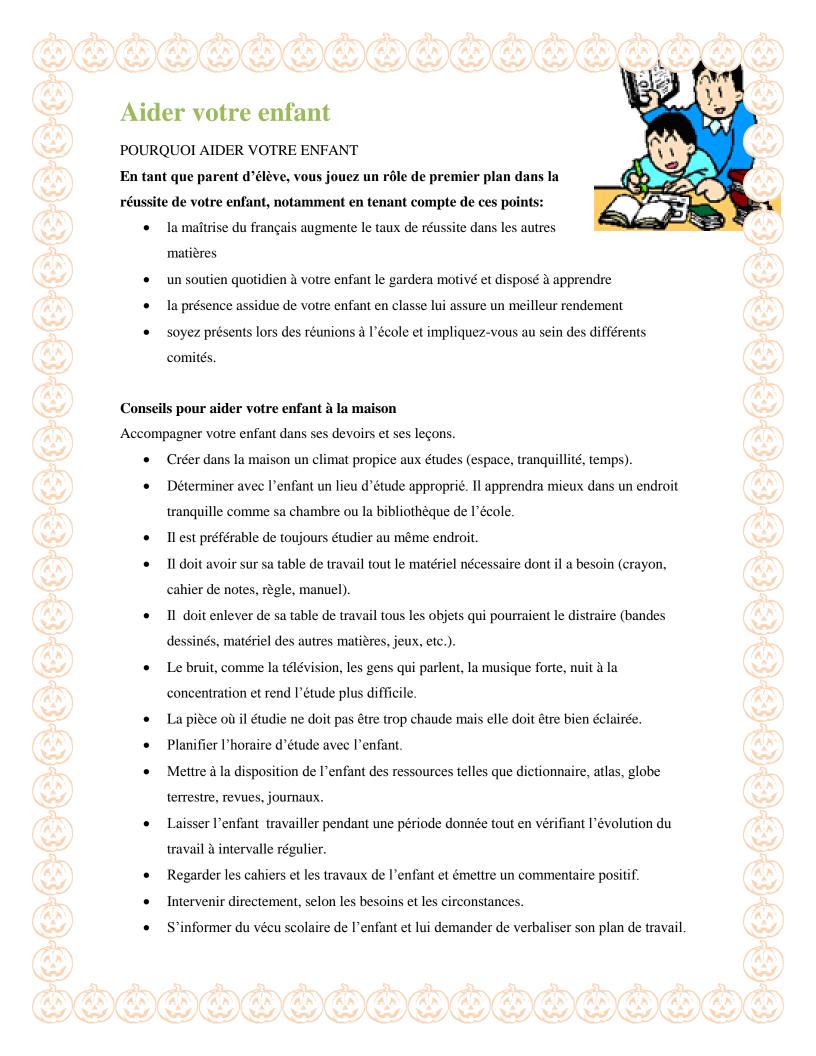
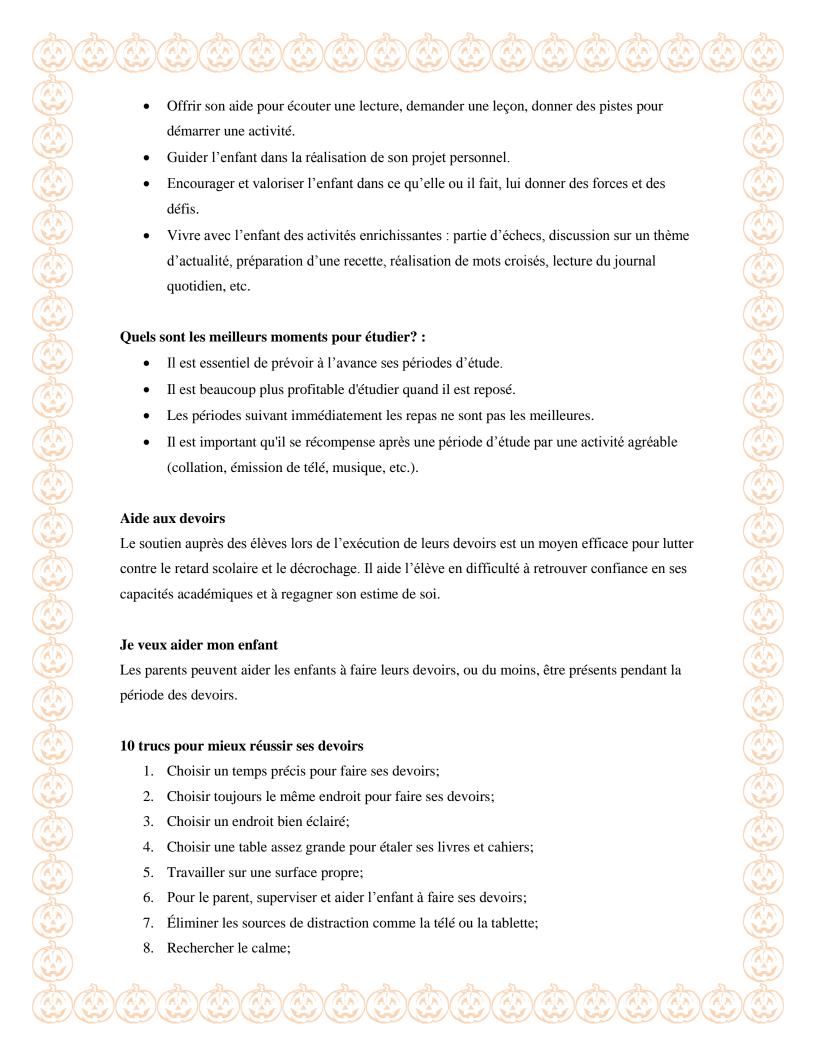


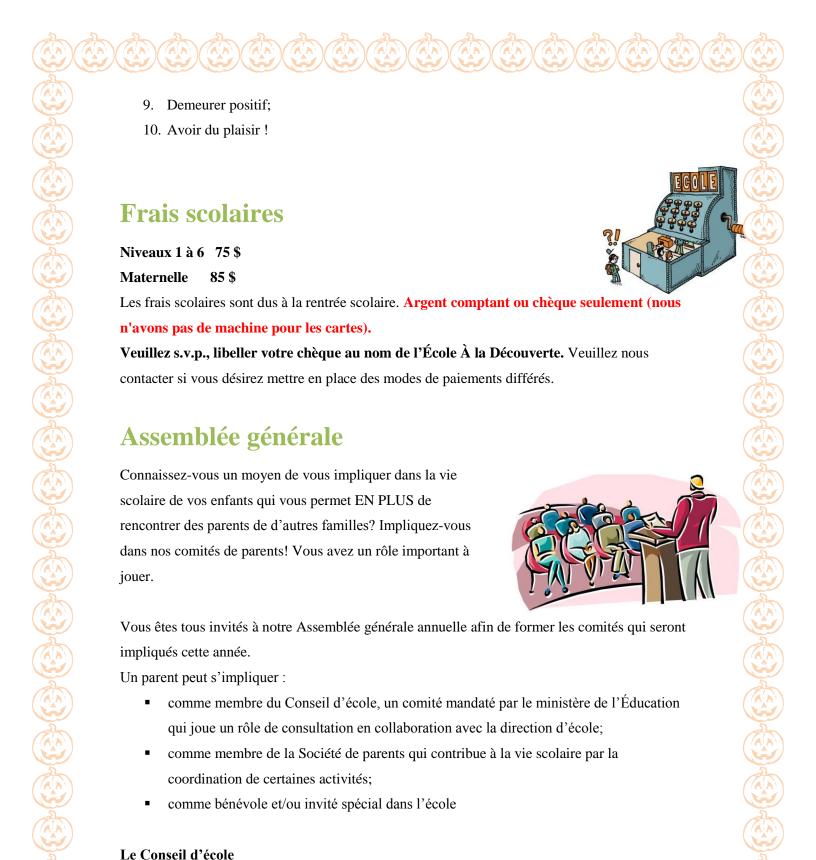
Un succès en appelle un autre. En effet, le 24 septembre le Conseil et le Comité des parents ont organisé un BBQ dont l'objet est d'organiser une porte ouverte de la nouvelle À la Découverte à la communauté de Queen Mary Park. Plusieurs personnalités étaient présentes à cet événement. Au nombre de ces invités on pouvait compter le député David Shepherd, le conseiller du maire Mckeen, la coordonnatrice du programme de revitalisation de la communauté de Queen Mary Park, Mme Cheryl Deshaies ainsi que la directrice générale, adjointe Mme Gisèle Bourque et plusieurs conseillers du Conseil scolaire centre nord, mesdames Nathalie Lachance, Karen Doucet et monsieur Ismail Osman-Hachi. Dans le cadre de notre programme de soutien aux apprentissages de nos élèves et notre préoccupation quant à leurs besoins primaires, l'école À la Découverte a mis sur pied un service de petit déjeuner financé par « Breakfast Canada » ainsi qu'un service de lunch sur commande fourni par « Lunch Lady ». Le mois d'octobre est souvent associé à la fête d'Halloween. Il va sans dire que plusieurs activités verront le jour dans nos salles de classe. Des compétitions pour choisir les meilleures décorations seront organisées à cette occasion. Les enseignants dans leur programmation de cette année scolaire ont prévu plusieurs excursions. Pour garantir la sécurité des enfants l'enseignant aurait besoin de l'aide d'adultes bénévoles. Votre contribution pendant ces moments est essentielle à la réussite de ces excursions. C'est pour cette raison que nous allons vous contacter très prochainement pour vous demander de faire partie de notre banque de bénévoles. L'école À la Découverte a réussi à réaliser une bonne entrée scolaire, à sécuriser le système de transport, à organiser un BBQ qui a fait le bonheur de nos enfants et de leurs parents. Nos parents d'élèves des Conseils et Comité des parents ont réussi à faire connaître notre école auprès des membres de la communauté Queen Mary Park en établissant des ponts avec celle-ci. Nous allons démarrer très bientôt des services de lunch et de petits déjeuners pour nos enfants. Nous tenons à dire merci à tous pour votre contribution à la réussite de cette bonne rentrée scolaire.! Les petits déjeuners Le programme de petit déjeuner est commencé depuis le 3 octobre dernier. Nous souhaitons rappeler que le programme des petits déjeuners de l'école À la Découverte offre un déjeuner santé à tous les élèves de l'école dès leur arrivée. Il est prouvé que les élèves bien nourris sont plus alertes en classe, plus assidus en plus d'avoir moins de problèmes de discipline. Ils ont aussi

une attitude positive vis-à-vis de leur apprentissage, ce qui a un impact positif sur leur rendement scolaire. Les élèves bénéficient grandement de cette occasion grâce au dévouement et l'engagement du personnel enseignant et du personnel de soutien de l'école. L'implication de parents comme bénévole serait bénéfique pour aider dans la préparation des petits déjeuners le matin. Agenda scolaire Tous les enfants de l'école utilisent un agenda scolaire. Une bonne façon de communiquer avec l'enseignant de votre enfant est par l'entremise de cet agenda. Vous y trouverez le travail à faire à la maison ainsi que les messages quotidiens des enseignants. En retour, vous pouvez utiliser l'agenda pour envoyer des messages aux enseignants de vos enfants. Nous vous demandons de vérifier et (pour certains niveaux/élèves) de signer l'agenda de votre enfant chaque jour. Nous vous encourageons également à lire, avec votre enfant, les premières pages pour vous familiariser avec les procédures et règlements de l'école. **Communications** Les communications école/foyer se font les jeudis (dans la mesure du possible). Vous trouverez les lettres pour excursions et autres dans l'agenda de votre enfant. Les circulaires sont publiées en ligne sur le site de l'école au début de chaque mois et envoyées par courriel à tous les parents. Toutes les autres communications sur papier s'adressant à la famille sont remises au plus jeune de chaque famille. Pour la maternelle, le courrier et l'agenda de l'école se rend à la maison dans une pochette à tous les jours. Prière de la remettre dans le sac de votre enfant pour le lendemain. Vous pouvez communiquer avec l'enseignant de votre enfant par courriel ou en laissant un message téléphonique dans sa boite vocale en appelant l'école ou au site Web de À la Découverte dans l'onglet du personnel (en cliquant sur le nom de l'enseignant son courriel apparaît). Pour rencontrer un membre du personnel veuillez prendre rendez-vous par téléphone ou par courriel. Généralement, les enseignants ne peuvent pas vous rencontrer pendant les heures de classe, car ils sont avec les élèves.









joue un rôle consultatif auprès du conseil scolaire et auprès des directions d'école

peut aussi s'occuper de tâches déléguées par le conseil scolaire

Il est, en quelque sorte, un mécanisme qui veut assurer : d'une part, que les aspirations légitimes des parents d'enfants inscrits à une école soient entendues et prises en considération par la direction d'école. La Société de parents Contribue à la vie scolaire par la coordination de certaines activités et effectue des prélèvements de fonds pour bonifier l'expérience de nos élèves. Voici quelques exemples d'activités de la Société de parents: organiser des activités spéciales pour les élèves (ex. repas chauds); organiser des activités pour la communauté scolaire (ex. journée familiale, danse de l'Halloween); recommander et appuyer des projets scolaires (ex. programme de recyclage, vente de biscuits, etc.); prélever des fonds pour les activités et les matériels supplémentaires (ex. parc, excursions, matériels de sciences). Transport pour l'année 2015-2016 Nous tenons à vous rappeler d'être à l'arrêt de l'autobus 15 minutes avant le temps prévue et attendez le pendant 15 minutes après. Pour tout changement à faire concernant le transport de votre enfant, il faut communiquer avec l'école. Si vous déménagez, il faut que vous remplissiez le formulaire de changement qui se trouve sur le site web, et nous l'envoyer par l'entremise de votre enfant. Notez qu'il faut allouer 10 à 15 jours pour qu'un changement s'effectue. Soyez proactif et Prenez de l'avance!. Nous voulons aussi vous rappeler que les chauffeurs d'autobus ne laisseront pas descendre les élèves de la maternelle si un adulte n'est pas à l'arrêt pour les accueillir. Ils devront retourner les élèves à l'école afin d'assurer leur sécurité. Important : Les autobus scolaires peuvent transporter une capacité maximale d'élèves. Pour cette raison, les chauffeurs n'ont pas le droit de transporter les élèves autres que ceux inscrits sur leur liste. Nous ne pouvons accommoder les évènements comme les anniversaires, coucher chez les ami(e)s, etc.

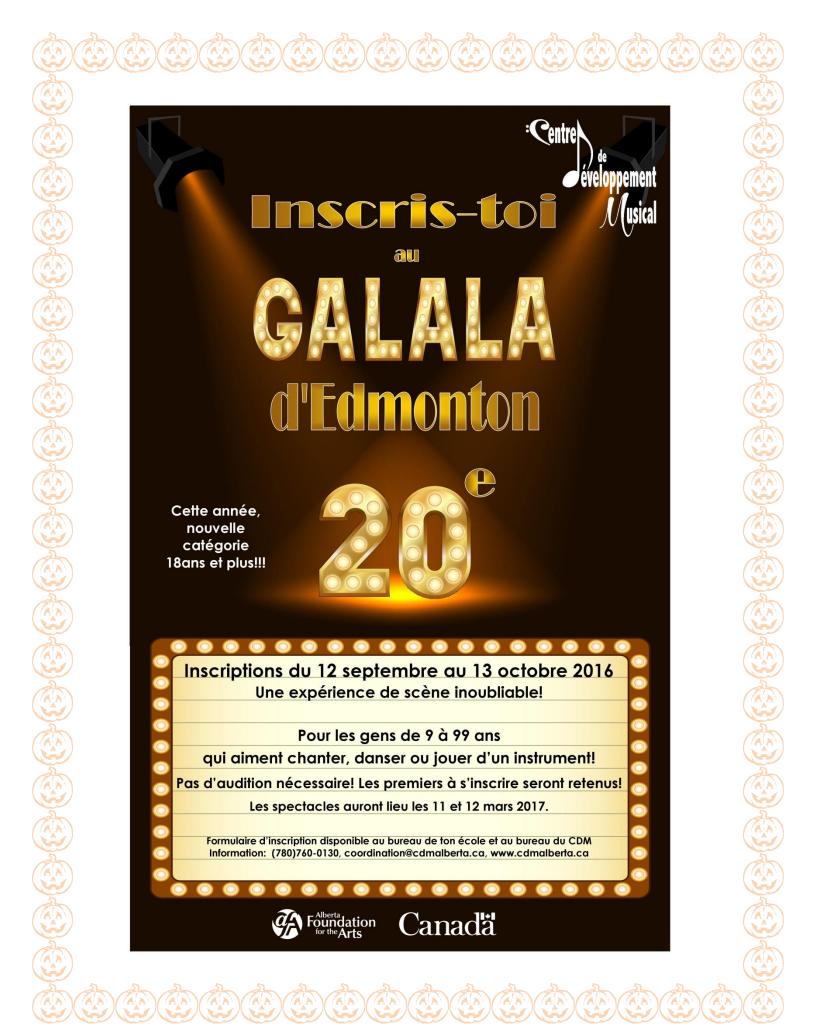
Veuillez noter que le bureau du transport et des opérations a maintenant un service Web pour prendre les communications au sujet du service d'autobus. Si vous désirez déposer une plainte concernant le transport scolaire de votre enfant, veuillez utiliser le service d'enregistrement de plaintes du transport scolaire disponible sur le site web du Conseil scolaire Centre-Nord: www.centrenord.ab.ca/transport/plaintes. Une fois le formulaire en ligne complété et envoyé, une personne du bureau du transport traitera votre incident dans les plus brefs délais et communiquera avec vous. Chercher son enfant Si vous venez chercher votre enfant, il faut avertir l'enseignant en le notifiant dans l'agenda ou en appelant l'école (avant 15h svp). Votre enfant vous attendra au secrétariat. Nous vous prions de ne pas aller chercher votre enfant dans la cour de l'école à la fin de la journée. C'est une question de sécurité pour votre enfant et pour tous les autres enfants de l'école. Regard sur le temps Nous sommes en automne bien que le soleil soit au rendez-vous. Les matins sont cependant un peu frais. Assurez-vous que vos enfants sont habillés convenablement tous les matins. La récréation du matin peut être longue et déplaisante pour les enfants qui ont froid aux mains, à la tête ou aux pieds. Veuillez identifier les objets et habits de vos enfants.





École Joseph-Moreau Téléphone: 780 474-9547

Courriel: jndagije@centrenord.ab.ca



Formulaire d'inscription Galala 2017 Courriel (personne contact): Formulaire téléphone maison : Cellulaire (personne contact) :_ d'inscription jour/ mois / année Interprète d'une chanson Instrumentiste - piano Instrumentiste - autre que le piano, spécifiez : Instrumentiste accompagné de l'orchestre (Frais de 70\$, place limitée) Musicien accompagnateur (audition nécessaire) d'Edmonton Si vous êtes accompagné de d'autres artistes lors de votre numéro, veuillez indiquer leur(s) nom(s): Indiquez la personne contact du groupe :_ Cette année, nouvelle catégorie 18ans et plus!!! Je désire participer bénévolement en tant que technicien (son, éclairage, décor et arrière scène) (14 ans et plus).

Galala d'Edmonton 2017, 20° édition!

Je désire être parent bénévole lors des spectacles

(un responsable du CDM vous contactera pour connaître votre disponibilité). *** <u>Le Centre de développement musical se réserve le droit d'utiliser tout enregistrement visuel et photo de l'événement à des fins de promotion.</u> *** *** Le CDM réserve le droit d'annuler la participation d'un artiste qui manque plusieurs rencontres.

Spectacles les 11 et 12 mars 2017

Le Galata est l'événement par excellence qui permet aux artistes et musiclens amateurs de participer à un spectacle de haute qualité, accompagnés de musiclens professionnels. Que ce soil par la chanson, par l'interprétation instrumentale ou par la danse, le Galata permet aux participants (à partir de 9 ans) de connaître la magie de la scène et de faire connaître leurs talents. De plus, le CDM cherche des musiclens (audition nécessaire) pour accompagner les musiclens professionnels et des bénévoles (14 ans et plus) intéressés à travailler en arrière-scène lors des deux spectacles (indiquez le choix sur le formulaire ci-joint).

Les règles de participation

Signature d'un parent :____ (si le participant a moins de 18 ans)

- O Pour les gens de 9 ans et plus
- O Pouvoir s'exprimer couramment en français
 O S'engager sérieusement à l'apprentissage de la pièce instrumentale
- ou de la chanson choisie

 Etre disponible pour les deux dates de spectacle, (chaque artiste
- participera à un seul spectacle)

 Participera aux autres ateliers préparatoires et aux répétitions (obligatoires)

 Payer les frais d'inscription avant le 4 novembre 2016.

ATTENTION

En raison du grand nombre d'artistes intéressés à participer au Galala et du nombre limité d'inscriptions possibles, les premiers à s'inscrire seront retenus.

Le CDM se réserve ainsi le droit de refuser des participants si le nombre de numéros dépasse le temps alloué pour les deux représentations.

L'inscription doit être remise au <u>bureau du CDM</u> le plus tôt possible, entre le 12 septembre et le 13 octobre 2016. Le CDM communiquera avec les artistes pour confirmer ou non leur participation.

L....

Dates préliminaires des ateliers préparatoires

Inscription du 12 septembre au 13 octobre 2016

Ces ateliers sont obligatoires, les dates vous seront confirmées avec l'inscription du jeune

<u>Pour les interprètes et les musiciens accompagnés de l'orchestre:</u> (Les participants auront des rendez-vous de 20 à 30 min aux dates suivantes).

Atelier choix de répertoire - 15 et 16 octobre 2016 Rencontre avec directions artistiques - 17 et 18 décembre 2016 Répétition avec l'orchestres - 20, 21 janvier et 25-26 février 2017 Répétition avec l'orchestres

<u>Pour les instrumentistes et les danseurs;</u> (Les pratiques suppiémentaires seront déterminées lors de la rencontre du 16 décembre au besoin)

Date limite choix de chanson - 12 décembre 2016 Première rencontre - 16 décembre 2016

<u>Frais d'inscription</u>

Les frais devront être payés en totalité avant le 4 novembre 2016

Les coût engendrés par l'organisation de ces deux représentations d'envergures sont substantiels alors, nous demandons à chaque participant de payer des trais d'inscription.

- Catégorie interprète et instrumentiste accompagné de l'orchestre <u>70\$</u>. (Si votre enfant chante ou joue avec d'autres jeunes, les frais d'inscription sont de 35\$ chaque.)
- O Catégorie Instrumentiste (piano et autre), danse et musicien accompagnateur 35\$.

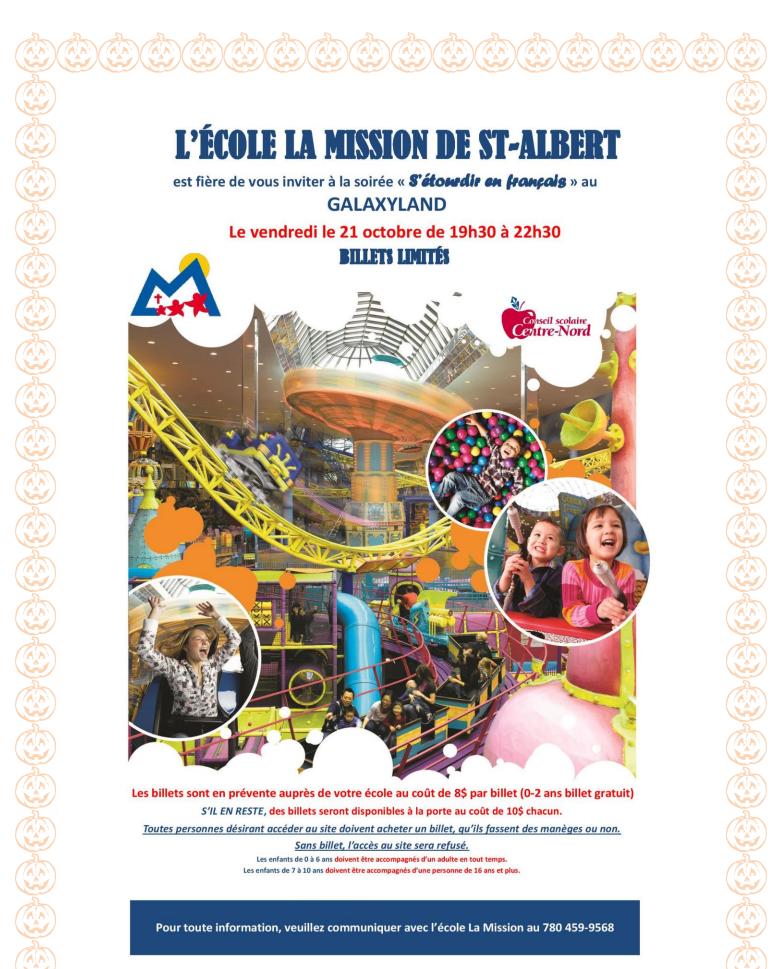
Modalité de paiement : comptant, débit, visa, mastercard, chèque (au nom du Centre de

En inscrivant deux membres ou plus d'une même famille, vous recevrez 10% de rabais sur le coût total.

Pour toute information:

Marie-Josée Ouimet coordonatrice de projets 780-780-0130 poste 2, coordination@cdmalberta.ca Pièce 201, 8627 rue Marie-Anne-Gaboury, Edmonton, Alberta, 16C 3N1 www.cdmalberta.ca, facebook.com/CDMalberta





Les billets sont en prévente auprès de votre école au coût de 8\$ par billet (0-2 ans billet gratuit) S'IL EN RESTE, des billets seront disponibles à la porte au coût de 10\$ chacun.

Toutes personnes désirant accéder au site doivent acheter un billet, qu'ils fassent des manèges ou non.

Sans billet, l'accès au site sera refusé.

Les enfants de 0 à 6 ans doivent être accompagnés d'un adulte en tout temps. Les enfants de 7 à 10 ans doivent être accompagnés d'une personne de 16 ans et plus.

Pour toute information, veuillez communiquer avec l'école La Mission au 780 459-9568

